

La Métropole Européenne de Lille lance un appel à manifestation d'intérêt pour valoriser l'agriculture urbaine de demain

Dans la dynamique de la Stratégie Agricole et Alimentaire Métropolitaine (SAAM) et du Projet Alimentaire Territorial (PAT'MEL), la Métropole Européenne de Lille (MEL) souhaite encourager l'innovation agricole au sein de son territoire. Pour ce faire, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est lancé dès aujourd'hui afin de dénicher les projets novateurs en matière d'agriculture urbaine qui s'enracineront dans les quartiers prioritaires de quatre communes de la MEL.

Un AMI aux multiples enjeux

Avec près de 50% de son territoire cultivé, la Métropole Européenne de Lille est la métropole la plus agricole de France. Néanmoins, son indépendance en matière alimentaire reste fragile. C'est pourquoi la MEL lance l'AMI « MEL Fertile » afin de **renforcer cette autonomie**, mais aussi de contribuer à **rapprocher la production agricole de l'alimentation** tout en œuvrant pour **l'accessibilité de produits locaux**. Le projet vise également à valoriser 7 quartiers prioritaires du territoire situés dans les communes de **Lille, Loos, Mons-en-Barœul et Tourcoing**.

Développement de l'agriculture urbaine

Pour ce faire, la MEL souhaite accompagner les porteurs de projets du territoire en proposant des parcelles publiques ou de partenaires privés afin de **développer l'économie et l'emploi dans l'agriculture urbaine**. Par cet AMI, la métropole ambitionne de devenir le **catalyseur des potentialités du territoire** mais aussi de fournir un **appui technique** aux différents acteurs afin d'être toujours plus productive. Pour les futurs porteurs de projets, « MEL Fertile » est l'assurance de pouvoir s'installer en agriculture urbaine dans les meilleures conditions possibles avec un accompagnement méthodologique et la sécurisation de leurs projets.

Des circuits ultra courts et sains

En milieu urbain, et compte tenu de l'héritage industriel de notre métropole, la **gestion des pollutions** pour la **santé de tous** constitue une priorité pour la MEL. C'est pourquoi la collectivité assurera une analyse des sols, le suivi d'études additionnelles ainsi que la vérification des produits issus de cette agriculture urbaine avant toute consommation, afin que plantation soit synonyme de prévention.

Les conditions pour y participer

L'AMI « MEL Fertile » ayant pour vocation le développement d'une **agriculture dynamique, économiquement viable, respectueuse de l'environnement et innovante**, la MEL sera attentive à **plusieurs points** tels que la portée économique de la structure, ses retombées pour le territoire et les habitants, la non-utilisation de produits phytosanitaires chimiques et dangereux ou encore à la bonne intégration paysagère des projets dans leur environnement. L'ensemble des **détails des conditions de participation de l'AMI** est à retrouver sur [le site de la MEL en cliquant ici](#).

Les dossiers de candidature sont à envoyer à agriculture@lillemetropole.fr dès aujourd'hui et ce jusqu'au **26 novembre 2021**. Les réponses seront par la suite transmises aux candidats à partir du **1^{er} janvier 2022**.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

CONTACTS PRESSE

Yohan Engel

Conseiller Communication du Président

Responsable du service de presse

yengel@lillemetropole.fr

03 20 21 21 23

06 82 13 57 26

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35